PRESENTATION SUR LES ARMES ASOUS-MUNITIONS EN RDC 07/09/2024

La RDC, pays signataire de la convention d'Oslo depuis 2009, mais n'a pas encore ratifié cette convention, les efforts consentis ont permis au projet de loi de ratification de la convention sur les armes à sous-munitions d'être adopté par les deux chambres du Parlement.

Avec cette loi, la RDC va pouvoir ratifier aussi tôt que possible la convention sur les armes à sous munitions et procéder au nettoyage des zones contaminées par les sous munitions pour éliminer ou réduire les dommages causés par ces armes aux civiles.

Une fois la convention d'Oslo ratifié, la RDC va mener les enquêtes et/ ou l'assurance qualité sur les zones de contaminations des sous munitions dans les six provinces reconnues polluées par ces munitions.

1. PROVINCES CONTAMINEES PAR LES ASM.

Tableau des SM trouvées.

La RDC, n'étant pas encore état parti de la convention, reçoit des rapports sporadiques provenant des activités financées pour les opérations de déminage manuel, il est possible que ces informations subissent des modifications une fois après des enquêtes approfondies.

N° série	PROVINCES	TERRITOIRES	LONGETUDE	LATITUDE	STATUS
01	EQUATEUR	BOLOMBA	---	----	Ouverte
02	ITURI	ARU	E 030° 51'44.7''	S 02° 51'50.1''	Ouverte
03	MANIEMA	LUBUTU	E 029° 34'50.9''	S 00° 44'23.4''	Ouverte
04	SUD-KIVU	SHABUNDA	E 02° 41'19.7''	S 02° 41'19.7''	Ouverte
05	TANGANYIKA	KALEMIE	E 029° 10'12.8''	S 05° 56'56.6''	Ouverte
06	TSHOPO	UBUNDU	-	-	Fermée

Au terme de l'enquête nationale 06 zones de contaminations par Armes à sous-munitions ont été découvertes avec la méthodologie de l'enquête non technique qui consiste aux échanges entre la communauté des zones affectées et les équipes des organisations nationales et internationales.

DEPOLLUTION DES ZONES CONTAMINEES PAR LES SOUS-MUNITIONS.

Dans le cadre de la convention d'Oslo, la RDC reconnue comme état signataire de ladite convention ne dispose d'aucun programme national ou plan de mise en œuvre spécifique sur les armes à sous-munitions, quelques nettoyages par le BAC dans les zones à contaminations par armes à sous- munitions se sont effectués sous le financement des opérations de déminage manuel et NEDEX dans toutes les provinces.

N° série	ONG	ZONE	2023	2024
01	DCA	KYOMBA	00	16 SM
02	AFRILAM	KYOMBA	00	21 SM
03	TDI	SHABUNDA	03 SM	00

Au total : 40 SM détruites.

Toutes les opérations de BAC observées au terme de l'enquête nationale sur les mines AP et les sous-munitions, ont été nettoyées en partie, avec ces zones suspendues, la menace persiste au sein de la communauté vivant dans ces milieux.

La RDC sollicite auprès de la communauté internationale de l'accompagner pour lui permettre à respecter ses engagements vis-à-vis des obligations mentionnées dans la convention d'Oslo.

MERCI.